**Baccalauréat : pourquoi la grève est nécessaire**

Le 17 juin, jour des premières épreuves du baccalauréat, philosophie pour les Terminales, français pour les Premières, le SNES-FSU, avec d'autres organisations syndicales, appelle les enseignants du second degré à faire grève. Cette modalité d'action est exceptionnelle et se veut à la mesure de la gravité de la situation. Fruit d'une consultation et de débats dans les établissements, cette décision arrive au terme d'un long processus qui a vu les lycéens se mobiliser, les personnels faire grève, manifester, souvent avec les parents d'élèves, se rassembler devant les établissements, écrire aux parlementaires... contre la bien mal nommée loi « pour une école de la confiance », la réforme du lycée et du baccalauréat, et pour lever l'ambiguïté des promesses sur la rémunération des enseignants.

Peut-être trop polis et respectueux de leur hiérarchie pour être écoutés, toujours soucieux de leurs élèves, ils n'ont obtenu que mépris et fins de non-recevoir. De la confiance, maître mot de cette politique éducative, les enseignants n'en éprouvent plus, et depuis longtemps.

Les lignes de force du projet éducatif porté par Jean-Michel Blanquer sont l'autoritarisme et l'inégalité : inégalité territoriale accrue par l'implantation des formations selon les lycées, inégalité sociale des dispositifs de sélection instaurés par Parcoursup, réduction des finalités de l'école à l'acquisition des savoirs fondamentaux pour les jeunes de catégories populaires, le tout mâtiné d'injonctions sur la pédagogie et d'insistance sur le devoir d'exemplarité des personnels de l'Éducation. Cela a le mérite de la cohérence.

Il s'agit de l'avant-dernier bac avant la réforme. La part réservée au contrôle continu précipitera sa transformation en « bac maison ». Tous ceux qui, hypocrites, condamnent l'action des enseignants en appelant à la sauvegarde du bac devraient y regarder à deux fois.

Le SNES-FSU a très vite mis en garde le ministre, fait des propositions sur les programmes, demandé un moratoire sur la réforme du lycée, avec comme seule réponse une communication méprisante et agressive.

Les chefs d'établissement eux-mêmes font, plus ou moins ouvertement, part de leurs inquiétudes devant la complexité engendrée par la réforme du lycée : comment concevoir les emplois du temps des élèves et des professeurs ? Comment organiser des « partiels » qui, des semaines durant, nuiront à la continuité des apprentissages et déstructureront l'année de terminale dès le mois de mars ? Les choix de structure de la classe de première sont faits. Tout le reste est encore en suspens et peut être infléchi : nombre de spécialités en terminale, organisation du bac, programmes...

La menace est grande. Elle touche élèves et parents, livrés à eux-mêmes dans un système où survit le plus fort, mais aussi les professeurs, méprisés et réduits au rôle de simples exécutants. C'est donc contraints par le refus du ministre de tout dialogue que les professeurs se mettront en grève le 17 juin, non pour pénaliser leurs élèves, mais pour leur assurer la meilleure éducation possible, un diplôme national ne fermant pas les portes à certains du fait de leur origine sociale ou territoriale. Ils feront cette grève pour pouvoir continuer à exercer leur métier à l'abri des logiques managériales funestes pour les équipes éducatives et pour travailler à partir de contenus réellement formateurs.

Si l'épreuve est perturbée, menant à son annulation et à la reconvocation des élèves, le ministre en portera l'entière responsabilité.

Patrice Arnoux, Marianne Corrèze
Co-Secrétaires académiques du SNES-FSU